

## Arrêté n° 538/2017

Le Maire de la Commune de Vendargues

VU la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

VU l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Route

VU l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière

CONSIDERANT qu'il y a lieu, pour des raisons de sécurité, de règlementer la circulation et le stationnement sur la rue du Général Berthézène afin de permettre l'exécution des travaux de branchement AEP par l'entreprise SCAM TRAVAUX PUBLICS du 10/08/2017 au 20/08/2017.

## A R R E T E

**Article 1** Afin de permettre l'exécution de travaux de branchement AEP ( au regard du n° 21 Bis) par l'entreprise SCAM TRAVAUX PUBLICS du 10/08/2017 au 20/08/2017, le stationnement et la circulation seront règlementés **Rue du Général Berthézène au droit du n° 21 Bis** de la manière suivante :

- Route barrée et interdite à la circulation sauf riverains (la circulation sera rétablie à la fin de chaque journée de travaux)
- Une déviation sera mise en place par la rue des Aires et par l'Allée des Acacias
- Signalisation mise en place par l'entreprise
- Stationnement interdit sur l'emprise du chantier.

*En cas de prolongation du chantier, le présent arrêté sera prorogé pour la durée totale des travaux.*

**Article 2** L'entreprise sera chargée de mettre en place les panneaux de signalisation réglementaires, et notamment les déviations nécessaires pour permettre l'application des présentes dispositions.

**Article 3** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois

**Article 4** Le Directeur Général des Services, la Gendarmerie de Castries, la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera :

- Transmise à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Castries .

- Publiée en Mairie

Pour le Maire Empêché,

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

GUY LAURET

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Vendargues. The text around the perimeter of the stamp reads "Mairie de Vendargues" at the top and "13000" at the bottom. In the center of the stamp, there is a signature in black ink that appears to be "Guy Lauret".